

L'Atelier partagé

Présentation

L'Atelier partagé est (*pour l'instant!, un projet d'*) association, à but non lucratif, ayant pour objet la mise à disposition pour les particuliers d'un lieu, d'outils, de connaissances et de savoir faire, en vue de réparer et de créer les objets manufacturés de la vie domestique.

Les Raisons

Les aberrations que l'on peut constater au cours du cycle de vie d'un produit : éloignement du lieu de fabrication, mésusage, obsolescence, fin parfois écologiquement tragique, posent des problèmes autant écologique que sociaux-économiques. Si les premiers sont aujourd'hui évident, gaspillage énergétique et de matières premières, les seconds, tout aussi présents, peuvent-être une charge autant pour les particuliers (pertes financières), que pour la communauté (gestion des déchets, disparition des savoir-faire..).

Les Objectifs

En réponse à ces problèmes généraux, sur lesquels il est parfois difficile d'agir, l'Atelier Partagé se propose d'être un outil d'éducation et d'aide à la "bonne consommation". C'est en amenant le citoyen à repenser, à se réapproprier et à modifier chaque étape de son acte de consommation (des questions précédant l'achat, en passant par l'utilisation du bien, jusqu'à sa mise au rebut), qu'on lui permettra de faire les bons choix autant pour lui que pour la nature.

Les Moyens

Comme le nom de l'association l'indique, son objet est avant tout le partage d'un lieu, l'atelier sera donc tout aussi un moyen qu'une fin. Il sera un moyen par ce qu'il mettra à disposition : outils, machines outils, espaces, bibliothèque dédiée... Mais il sera tout autant un lieu de rencontre, de création, d'entraide et d'échange entre adhérents autour de la question de l'achat, de l'utilisation et de l'entretien des biens domestiques.

Le Lieu

Cet atelier d'une taille aussi grande que possible devra rassembler plusieurs activités : tout d'abord un espace d'accueil, de convivialité et de réunion, un espace de ressource théorique (bibliothèque), un atelier à proprement parlé (établi, étau, outils...) et un espace de stockage pour les outils et appareils en prêt, en réparation ou en vente.

La Mise en œuvre

Pour permettre le développement de cette action, le noyau fondateur de l'association aura pour tâche au départ, de recenser les besoins prioritaires de la population du Pays Dignois en la matière, de rassembler par différents moyens les outils nécessaires au commencement de l'activité, pour arriver dès que possible à l'ouverture de l'atelier. Par la suite l'association aura pour but de faire vivre ce lieu et de développer les activités en son sein en fonctions des besoins ressentis.

Questions

Quels objets?

Ce terme d'"*objet*" regroupe une multitude de biens qui envahissent notre quotidien. Par leur diffusion dans tous les aspects de nos vies, et malgré leur grand nombre, nous ne nous rendons presque plus compte de leur présence. Nous nous en servons tous les jours et leur fonction est devenu pour nous un besoin. Couteaux, robinet, radiateurs, machine à laver, aspirateur, appareils électroniques, ordinateur armoire, vélo, perceuse, tronçonneuse... tout autant d'objet dont il serait pour nous difficile de se passer et qui sont potentiellement soumis aux pannes et dysfonctionnements.

Pour qui?

Nous sommes tous concernés par les problèmes posés par ces biens et nous nous sommes tous trouvés en désarroi, un jour ou l'autre, face à une panne. S'il y a des domaines où certains ont les capacités nécessaires pour une réparation, il est rare d'avoir les connaissances pour pouvoir réparer l'ensemble des objets qui composent notre habitation. D'autant plus que les connaissances parfois ne suffisent pas, il faut également des outils et un savoir-faire. Ainsi chaque citoyen du Pays Dignois pourrait recourir à l'aide proposée par l'association.

Au delà du citoyen cette action pourra bénéficier aux associations dignoises, qui chacune dans leur domaine, ont parfois besoin d'aide et de soutien technique. Toutefois et dans un premier temps ces services ne pourront satisfaire les besoins des professionnels qui ont des demandes techniques sophistiquées.

Qui pour réparer?

Si un atelier et des outils sont indispensables, il faut également des conseils et un savoir faire. L'atelier sera un lieu de rencontre où les passionnés de bricolage, une équipe d'adhérents, dont les membres auront des savoirs différents et complémentaires, pourront aider les personnes le désirant. En cas de demande particulière ou d'incapacité de la part des membres "bricoleurs", il pourra être organisé l'intervention d'un professionnel sur un sujet précis.

Tout est-il réparable ?

Si la réponse à cette question est simple : non, les raisons permettent d'approfondir le problème et d'apporter de nouvelles solutions. Aujourd'hui on se sépare d'un objet après une panne, pour des raisons techniques ou économiques. Techniques : de part le procédé de fabrication beaucoup de biens, surtout dans l'électroménager, ne sont plus démontables et réparables, ou par des biais techniques non communs. Autre raison technique les pièces à changer sont suivant les marques difficiles à trouver et à remplacer. A cela s'ajoute l'argument économique, l'intervention d'un professionnel aurait un coût de revient supérieur (matériel et main d'œuvre) comparé à un achat de remplacement.

A quoi cette action veut mettre un terme?

Au gaspillage matériel : tout le monde parcourant les rues de Digne, qui n'est pas une exception, a vu des objets, aux abords des poubelles et déchetteries, qui sont cassés, en panne ou pire en bon état et qui n'ont pas trouvé leur seconde vie. Pour des raisons autant écologiques que sociales, cela ne doit plus exister.

Quel sera le rôle de l'Atelier Partagé (AP)?

Ce constat à peine dessiné est large, par la quantités de personnes et de biens touchés, mais aussi par la diversité des connaissances et techniques nécessaires pour intervenir. C'est au cœur de cette problématique, à la croisée des besoins de chacun que l'AP veut se placer. Être un lien entre les demandes de conseils et/ou de matériel de la part des citoyens et les savoir-faire de passionnés et de professionnels.

Comment?

Pour répondre aux problèmes posés ci-dessus (clairement ou entre les lignes), une présentation non-exhaustive des activités possibles et souhaitées de l'association permettra de mieux cerner les tenants et aboutissants de celle-ci.

Ces activités transversales peuvent être présentées de la manière suivante :

- Informations aux Consommateurs
 - Atelier de Réparation
 - Atelier de Construction
 - Outilthèque
 - Lieu de Transmission
 - Interventions

Informations aux consommateurs

Si aujourd'hui les réflexions autour de l'achat d'un bien se résume parfois trop simplement à la seule question financière, les problèmes soulevés plus haut ne peuvent que nous inciter à approfondir et modifier en connaissance de cause nos actes de consommation. L'Atelier Partagé souhaite pouvoir fournir au consommateur une aide théorique et pratique en partant des interrogations qui précède l'achat, jusqu'à la fin de vie du bien.

Les points à soulever sont nombreux : Ai-je vraiment besoin de cet objet? Pourquoi faire? Suis-je obligé de l'acheter? Puis-je l'emprunter ou le louer? Quel est celui le plus adapté à mes besoins? Quels sont les différences entre les produits proposés? Quel prix à mettre? Comment bien l'utiliser, l'entretenir, le stocker, le réparer...m'en débarrasser?

Si les premières questions semblent inutiles, déplacées, c'est que notre société de consommation nous pousse bien trop souvent à confondre envie et besoin. En ne portant pas attention à ces premières réflexions, pourtant nécessaires, dans ce même mouvement nous en oublions les suivantes, toutes aussi importantes.

Cet atelier pourra donc être un lieu d'information par :

_ la tenue d'une **bibliothèque** dédiée à l'achat, l'entretien et les secondes vies des biens manufacturés, comportant des revues de défenses de consommateur et des manuels de bricolage ;

_ la création de **fiches conseils**, sur la « vie complète » d'un bien (achat, entretien,...) ;

_ un **accès à internet**, avec un recensement et une classification des sites promouvant le DIY (Do It Yourself, Faites le vous même) ;

_ la mise à disposition d'un **annuaire** répertoriant les lieux d'achats « responsables », les artisans-réparateurs..., ainsi qu'une **aide à la compréhension des devis** professionnels

Ces mises à disposition n'ont de sens que si elle sont accompagnées par des personnes pouvant aiguiller les demandeurs de renseignements, ce sera le rôle des adhérents « bricoleurs » occupant le lieu.

Cette aide théorique pourra être complétée par des interventions concrètes et pratiques de la part de connaisseurs, adhérents ou professionnels(Voir *Lieu de Transmission*). Des « **cours** » plus ou moins vulgarisateurs, pourront permettre aux citoyens d'accéder à des savoirs précis concernant l'entretien de leurs biens (ex : changer une chasse d'eau). La tenue de « **moments d'informations** » pourra permettre de donner et d'échanger des « astuces » d'entretien de maison, d'économies d'énergies, de revalorisation des biens... Tout cela en vue d'aider chacun à se ré-appropriier son environnement domestique.

Le but étant de créer un **atelier populaire ouvert**. Cependant ouvert ne suffit pas, l'action devra aussi sortir des « murs de l'atelier », pour se tourner vers les citoyens qui ne se sentent pas concernés. Afin de les **sensibiliser** aux problèmes écologiques ou sécuritaires que peuvent entraîner les mauvais entretiens et les mésusages des biens de consommation (chasse d'eau qui fuit, tableau électrique sous dimensionné...). Mais aussi pour les informer de l'importance et des possibilités de la revalorisation des biens courants.

Atelier de Réparation

L'atelier sera la base des activités de l'association. Il y sera mis à disposition des citoyens l'ensemble des outils permettant d'entretenir et de réparer une grande partie des appareils ou biens que comporte un logement (aspirateur, robots ménagers, lave-linge,...). Mais aussi pour tout ce qui concerne l'extérieur d'une maison (tondeuse, vélo, outils électro-portatifs,...).

Les outils seront de qualité professionnelle, permettant un meilleur travail, mais aussi de part leur fabrication, une longévité accrue et des possibilités de réparation que n'ont pas les outils courants. L'atelier sera spacieux et offrira toutes les commodités chères aux bricoleurs (grand établi, étau...). Des espaces pourront être dédiés à des activités particulières comme la ferronnerie (découpe, soudure), la menuiserie (tour, dégauchisseuse)...

Il pourra également être mis en disponibilité des outils permettant aux particuliers d'aller faire des réparations chez eux, ainsi que des prêts de remplacement le temps des réparations (Voir *Outilthèque*).

L'atelier sera ouvert aux bricoleurs en besoin, mais il sera aussi le lieu où des particuliers sans connaissances spécifiques pourront recevoir une aide technique de la part des connaisseurs présents. L'action de l'association sera d'inciter les personnes non-bricoleuses à venir en cas de problème avec un de leur bien et de favoriser les échanges de connaissances entre passionnés et demandeurs. Il sera mis en place une équipe de réparateurs « professionnels » qui tiendront des permanences.

Dans la mesure du possible, l'action souhaitée ne sera pas de réparer le bien de quelqu'un, mais bien de l'aider à le réparer lui-même.

Une autre action portée par l'association pourra être la récupération de tous les biens qui sont aujourd'hui mis au rebut, que ce soit dans les poubelles ou à la déchetterie. Ils pourront ainsi être réparés et avoir une seconde vie. Ces biens pourront ensuite être vendus à petit prix.

L'association pourra faire des campagnes d'information auprès des citoyens pour qu'ils ne jettent plus leurs biens, mais qu'ils puissent les céder à l'association. Il pourra être organisé des ramassages en vue d'une revalorisation.

Par les informations fournies aux consommateurs et les possibilités données d'aide à la réparation, le message général transmis aux citoyens du Pays Dignois par l'association sera : **ne jetez-plus, réparez, ré-utilisez, ou donnez!**

Ces actions en réduisant le gaspillage par la revalorisation des déchets auront un impact positif autant en terme écologique que en terme économique. A long terme, l'activité de l'association pour favoriser une relocalisation du traitement des déchets et du recyclage.

Atelier de construction

L'atelier grâce à la mise à disposition d'outil pourra être également un lieu de création. Bien que dans le cadre d'un atelier, réparation et création soient des activités proches et utilisant les mêmes moyens, il est important de faire une différence et de souligner l'aspect fabrication/innovation. Car les bricoleurs passionnés sont aussi souvent des « innovateurs ». Parfois les idées ne manquent pas, seulement les moyens de les mettre en œuvre. Pour cela l'association aura à cœur de favoriser la fabrication par les gens eux-mêmes des biens qu'ils désirent.

La mise à disposition de machine outils permettra aux gens de fabriquer, par exemple, leur propre meuble. Mais aussi par l'usinage, créer des pièces métallique permettant la construction de mécanisme plus complexe.

L'atelier pourra être le lieu de stage de formation menés par des professionnels pour la menuiserie ou la fabrication des appareils de captation des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux solaires thermiques...),mais aussi pour la vannerie, le travail du cuir...

Enfin l'atelier pourra être vu comme un Fab Lab, laboratoire propice à l'innovation. Dans ces lieux des entrepreneurs tentent de mettre en œuvre des nouvelles idées ou produits en vue d'une commercialisation. La mise à disposition d'une imprimante 3D, dans un second temps vu le coût financier, pourra permettre bien des créations.

Outilthèque

L'association pourra également mettre à disposition des outils destinés au prêt. Un accès facile à des outils de qualité incitera les particuliers à ne plus acheter des outils bon marché aux durées de vies courtes. C'est en faisant la promotion de la possibilité de la mise en commun des outils que l'on pourra éviter les gaspillages.

Les outils de marque professionnel seront correctement entretenus par les membres de l'association et ils pourront être réparés en cas de panne. Lors du prêt, une explication à l'utilisateur permettra une bonne utilisation de l'outil et une « conscientisation » de l'importance d'effectuer des achats « raisonnés ».

Il pourra également être organisé des prêts de remplacement le temps de réparation. Lors d'une panne, pour un bien électroménager par exemple, la solution la plus rapide est souvent l'achat. En effet quand on ne sait pas à qui s'adresser pour les réparations, que le besoin se fait ressentir, on se sent démuné et l'on va à la simplicité : un nouvel achat, qui étant imprévu est parfois non-adapté. En plus du dommage financier, c'est un gâchis écologique.

En prêtant un bien à un particulier pendant une courte durée, on lui permet d'effectuer les réparations si possible et le cas échéant, de prendre le temps de réfléchir pour un nouvel achat qui lui sera plus « raisonné ».

Lieu de Transmission

La volonté de favoriser l'échange entre les personnes utilisant l'atelier, quelles qu'elles soient, demandeuses ou passionnées, est un objectif important de l'association. Nous souhaitons également être un lien entre les générations. Bien que « échange intergénérationnel » ou « lien social » soient des expressions galvaudées, il n'en demeure pas moins qu'une génération d'artisans retraités et de bricoleurs passionnés seraient heureux de transmettre leur connaissance aux plus jeunes.

Ces échanges seraient le meilleur moyen de faire perdurer des savoirs qui s'oublient, tel que le bobinage, la forge... Dans la perspective d'une nécessaire relocalisation des activités, le maintien de savoir faire est indispensable.

Pour cela l'association favorisera et organisera l'intervention au sein de l'atelier de « transmetteurs passionnés ».

Interventions

Comme souligné plus haut, la sensibilisation et l'ouverture aux personnes qui ne se sentent pas concernés sera une des actions importantes de l'association. Il peut être envisagé deux types d'interventions : dans le cadre « public » ou « privé »

Pour le premier, des actions de sensibilisation pourront être organisées dans des écoles, entreprises ou lors de forum et d'évènements associatifs, par le biais de stands, de formations ou de démonstrations...

Il peut également être envisagé des interventions, sur demande, chez des particuliers en cas de panne. Une aide pourrait être apportée, tout d'abord matérielle et technique, puis complétée par des conseils plus généraux.

Suites...

Voilà l'avant-projet papier, ce qui correspond à l'étape précédent le début! Pour les intéressés voici une idée des démarches à effectuer et des points à approfondir (en vrac!).

-Tout d'abord une réunion de présentation de projet initial et la création du groupe porteur du projet, puis aménagement du projet suivant les envies de chacun.

- Prise de contact avec des associations des environs de Digne intéressées par cette démarche.

Réflexions sur :

- les financements
- une « étude de marché »! pour cerner les besoins
- ce qui se fait ailleurs
- le lieu